



Province  
de Liège

Santé et  
qualité de vie

Service des Cars

## QUI EST CONCERNÉ PAR CE DÉPISTAGE ?

Si vous répondez affirmativement à 3 questions ou plus, vous êtes invité à faire le test.

- n Etes-vous fumeur ou ex-fumeur ?
- n Toussez-vous régulièrement ?
- n Avez-vous régulièrement des expectorations ?
- n Etes-vous plus rapidement essoufflé que la plupart des personnes de votre âge ?
- n Avez-vous plus de 40 ans ?
- n Votre respiration est-elle sifflante ?

Pour tout renseignement complémentaire :

Le service des Cars  
de la Province de Liège  
Dépistage Mobile

Rue de Wallonie 28  
à 4460 GRACE-HOLLOGNE  
TÉL. 04 237 94 94

« Le Dépistage, c'est la vie »  
Profitez des services offerts par la Province de Liège

Pour le Collège provincial

**Marianne LONHAY**  
La Greffière provinciale

**Georges PIRE**  
Le Député provincial,  
Vice-Président

## Le dépistage de la Bronchite Chronique (BPCO) en Province de Liège





Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, la Province de Liège mène une politique d'information, de prévention, mais aussi de dépistage. Dans cette optique, les Cars de Dépistage Mobile ont été mis sur pied.

Le dépistage de la bronchite chronique est un acte simple et indolore qui teste la fonction pulmonaire et donc du souffle.

Le dépistage a deux fonctions.

La première est de prévenir : plus un problème de santé est découvert tôt, plus il a de chance d'être traité.

La deuxième est de rassurer. Ainsi, le dépistage vous ôtera le moindre soupçon concernant votre état de santé.

Alors n'hésitez plus, et soyez le ou la bienvenu(e) dans notre car de Dépistage !

**Georges PIRE,**

Député provincial

Président du Projet « Liège Province Santé » de l'OMS

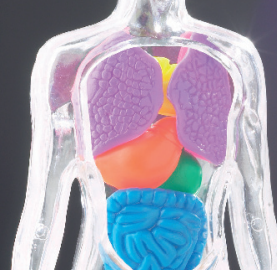
### QU'EST-CE QUE LA BPCO ?

La **Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive** est une maladie permanente des bronches entraînant un obstacle au passage de l'air lors de la respiration. Elle peut altérer gravement la fonction des poumons.

### COMMENT SE FAIT LE DÉPISTAGE ?

D'abord, il vous est proposé de répondre à un questionnaire. Suivant le nombre de points obtenus, il suggère déjà une orientation diagnostique.

Ensuite, une spirométrie est réalisée. C'est une mesure de la fonction pulmonaire et donc du souffle.



C'est le seul examen permettant de confirmer le diagnostic de BPCO et d'en déterminer la sévérité.

N.B. : la spirométrie ne permet pas de diagnostiquer par exemple le cancer du poumon ou d'autres maladies liées au tabac.

### QU'EST-CE QUE LA SPIROMÉTRIE ?

La spirométrie est un examen simple et indolore qui teste la fonction pulmonaire. Un technicien vous demande de souffler fort dans un tube en carton relié à un appareil appelé « spiromètre ». Les données enregistrées sont alors traitées par ordinateur et la conclusion est adressée à votre médecin traitant.

### QUELLES SONT LES CAUSES DE LA BPCO ?

Elles sont dues dans au moins 80% des cas au tabagisme, mais peuvent aussi résulter ou être aggravées par une exposition professionnelle ou autre à des gaz, fumées, poussières, ... Il n'existe pas de transmission héréditaire.

### POURQUOI FAIRE CE DÉPISTAGE ?

Plus d'un belge sur deux souffrant d'asthme ou de BPCO n'est pas diagnostiqué. Un fumeur sur cinq, de plus de 40 ans, est atteint de BPCO.

Beaucoup de personnes se contentent ainsi d'une qualité de vie moindre avec essoufflement, toux chronique, expectorations, ... alors qu'il existe des traitements capables d'améliorer la qualité et l'espérance de vie.

Le car de dépistage de la Province de Liège passe tous les deux ans dans votre commune.

Par un envoi de « toutes boîtes » vous êtes informé de son passage.

**Cet examen GRATUIT vous prendra au maximum 15 minutes.**